



Lors de la dernière Assemblée générale ordinaire du Foyer Rural de Jeunes et d'Education Populaire d'Eslettes (F.R.J.E.P.) en date du 22 juin 2022 sont élus par les adhérents de l'association :

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Agnès BAULAND	Mme Roselyne DORAY
M. Nicolas BAULAND	M. Vincent JEREZ
M. Didier CARTIER	Mme Frédérique MEUNIER
Mme Séverine COLLET	M. Romain OTTAVY
M. Philippe COURAET	Mme Virginie GAMBIER
Mme Marie France DEMANNEVILLE	Mme Anne Sophie SIMON
Mme Christine DESCHAMPS	Mme Estelle THEVENOT

BUREAU DU F.R.J.E.P.

Président :	M Romain OTTAVY
1 ^{er} Vice-Président :	M. Didier CARTIER
2 ^{ème} Vice-Président :	M. Philippe COURAET
Trésorière :	Mme Frédérique MEUNIER
Trésorier adjoint :	M. Nicolas BAULAND
Secrétaire :	Mme Estelle THEVENOT
Secrétaire Adjoint :	M. Vincent JEREZ

La période des activités pour la saison 2022-2023 est fixée du lundi 05 septembre 2022 au samedi 01 juillet 2023 inclus.

L'organisation des cours et les horaires de ces derniers sont fixés par le Conseil d'Administration. Les cours sont organisés en dehors des vacances scolaires et en accord avec la Municipalité qui valide la mise à disposition des locaux utilisés par le F.R.J..E.P.

Vous trouverez ci-dessous les Contacts avec leurs coordonnées pour chacune de nos sections. Ces derniers sont le lien à privilégier car ils assurent le relai entre les adhérents et le Bureau de notre association.

Atelier Robert Bavois :	Mme Christine DESCHAMPS06 37 93 34 11
Baby-Gym et EVEIL GYMNIQUE :	Mme Bénédicte ARNOULT06 20 75 55 79
Danse Modern Jazz :	Mme Yannick CARTIER.....06 24 83 96 80
	Mme Anne Sophie SIMON.....06 65 16 62 34
Gym Douce :	Mme Nadine EDOUARD.....06 20 16 48 63
Gym Pilates :	Mme Christine DESCHAMPS06 37 93 34 11
Randonnée Pédestre :	M. Jean-Claude BELLEPERCHE02 35 33 61 19
	M. Didier MEDRINAL02 35 33 77 95
Tennis de table :	M. Romain OTTAVY06 31 62 34 26
Self Défense :	M. Michaël DULAC06 50 83 75 78

Vous pouvez également nous contacter :

- > **Par mail :** frjepeslettes@gmail.com
- > **Par courrier** à Monsieur Le Président
F.R.J.E.P - Mairie d'Eslettes - 12, rue des LILAS - 76710 ESLETTES

Nous devons rappeler à nos adhérent(e)s que le F.R.J.E.P. ne dispose pas de règlement intérieur mais que notre mode de fonctionnement repose sur le bon sens, la bonne volonté et le respect de chacun.

Cela concerne aussi bien l'ensemble des salles mises à disposition par la Municipalité (tenue vestimentaire adaptée et en particulier des chaussures réservées exclusivement à la discipline) que le matériel du F.R.J.E.P.

Les adhérents s'obligent à respecter les professeurs et animateurs des différentes sections. La ponctualité lors des cours est exigée.

Pour les parents ou tous responsables légaux accompagnant les enfants lors des diverses activités, il est impératif de s'assurer de la présence du professeur ou animateur au début des cours.

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons une belle saison sportive et artistique. Au plaisir de vous rencontrer.

Romain OTTAVY
Le Président